

Gym' Colline de Pessicart

Fiche d'adhésion adultes saison 2025-26

A partir du
1^{er} janv. 2026

Collez ici
votre photo
(sauf pour une
ré-inscription)

☐ INSCRIPTION

☐ RE-INSCRIPTION

LICENCE N°

Pour une ré-inscription indiquez uniquement Nom/Prénom et les changements depuis la saison précédente

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Date de naissance :/...../.....

Téléphone : Courriel : @

Retrouvez le planning des cours et suivez la vie de votre association sur : gymcolline-pessicart.com

Merci de cocher ci-dessous, la formule de votre choix :

Multi-Gym'

Lundi	9h00-10h30 «en extérieur»	☐ Laura
Lundi	19h00-20h00	☐ Alexandra
Mardi	18h00-20h00	☐ Chérif
Mercredi	9h00-11h00	☐ Marie-Laure
Mercredi	18h00-20h00	☐ Karine
Jeudi	18h00-20h00	☐ Eric

☐ 155 € pour l'année*

Gym' Oxygène

Avec Laura

Lundi 9h00-10h30
Gym' dynamique
en plein air :
Canal de Gairaut, Aire St Michel,
Carol de Roumanie...

☐ 140 € pour l'année*

Solo-Gym'du mercredi

Avec Marie-Laure

☐ 9h00-10h00 PILATES**

☐ 120 € pour l'année*

☐ 10h00-11h00 RELAX**

☐ 120 € pour l'année*

☐ Je déduis 10 € si une 2^{ème} personne du même foyer s'inscrit à la Gym' (déduction sur une inscription)
Prénom : Lien de parenté :

(*) Sont inclus dans la cotisation annuelle : la licence fédérale de 25 € (elle vous sera envoyée par courriel) et l'adhésion individuelle au Comité de Quartier Pessicart-Mantega-Righi-Cyrnos-Le Piol de 7 € pour l'année 2025-26.

Merci de prendre note que chaque formule correspond à un forfait annuel et n'est pas remboursable, sauf dispositions particulières liées à une éventuelle crise sanitaire.

(**) Si vous désirez assister aux 2 cours du mercredi matin, merci de souscrire à la formule Multi-Gym'.

Nos séances se déroulent du 08/09/25 au 25/06/26 (hors jours fériés et vacances scolaires) dans le gymnase du Righi (189, av. de Pessicart) et en « extérieur » dans des parcs et jardins du quartier.

Si vous habitez dans une des résidences suivantes : 56 MANTEGA RIGHI, 65 PESSICART, ALTITUDE 38, AMIRANTES (LES), ARCADIE (L'), ARIETTE (L'), ASL DU PIOL, CASTORS DU GRAND PIN (LES), CHEMIN DE LA PINEDE, CLAIR LOGIS (LE), EDEN PALAIS (L'), EDEN PARK AZUR, ESPERANZA (L'), FLORILÈGE (LE), GÉMEAUX (LES), GRAND LARGE 1 et 2 (LE), HAUTS DE PESSICART (LES), IMPERIAL ARENE, JASMIN (LES), MARGUERITE (LE), MARIE GEORGE (LE), MARIE LINE (LE), MARIGNAN (LE), MONTE VERDE (LE), OLIVIAIE (L'), PARC MONTEBELLO (LE), PESSICART (LE), RESIDENCE ANASTASIA, RESIDENCE ANTONIA, RÉSIDENCES DU PIOL (LES), RESIDENCES ESTELLA, RIGHI PALACE (LE), SAINT JEAN (LE), SAINT LOUIS (LE), VILLA ANASTASIA, VILLA CYRNOS, VILLA DU MAIL, VILLA DU PIOL, VILLAS DE CESSOLE (LES); merci de déduire 5 €.

☐ Je déduis 5 € de ma formule car ma copropriété (ci-dessus) est **adhérente 2026** au Comité de Quartier > attention, une seule déduction par foyer

Je règle la somme de : € par chèque à l'ordre de « **GV Colline de Pessicart** »

Le licencié est informé qu'il peut souscrire directement sur www.ffepgv.grassavoye.com, une assurance complémentaire de personne (IAC SPORT) couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.

👉 Merci de joindre impérativement à cette fiche datée & signée :

1/ votre règlement correspondant (par chèque de préférence à l'ordre « GV Colline de Pessicart »)

Rappel : les coupons sport ANCV sont acceptés ;

2/ le questionnaire de santé complété et signé (à télécharger sur gymcolline-pessicart.com) ;

Faire parvenir le tout au siège de l'association :

Gym' Colline - 225, av de Pessicart - 06100 NICE

Informations : 06 21 34 06 57 - 06 62 70 63 99

Par mesure d'hygiène : tapis personnel OBLIGATOIRE

Date & signature

2005-2025
La Gym' a 20 ans !